

# **Appel à manifestation d'intérêts**

## **Pour l'aménagement, l'équipement et l'exploitation en zone publique d'activité de restaurant-bar envisagée sur le domaine public de l'Aéroport d'Auxerre dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire (COT)**

### **1) DENOMINATION ET ADRESSE DU GESTIONNAIRE DU DOMAINE**

Edeis Aéroport Auxerre  
Aérodrome d'Auxerre Branches  
89 380 Appoigny

### **2) OBJET**

La société EDEIS Aéroport Auxerre , Délégitaire de l'Aéroport d'Auxerre, procède à un appel à manifestation d'intérêt tendant à l'occupation de l'espace de restauration d'une superficie intérieure totale de 180 m<sup>2</sup> et d'une terrasse de 79,7 m<sup>2</sup>, relevant du domaine public de l'Aéroport d'Auxerre en vue de l'aménagement, l'équipement et l'exploitation d'un restaurant-bar en zone publique.

Les espaces se décomposent de la manière suivante :

- Salle et bar : 110,67m<sup>2</sup>
- Cuisine : 52,61 m<sup>2</sup>
- Plonge : 16,98 m<sup>2</sup>
- Terrasse : 79,7 m<sup>2</sup>.

La durée de la convention d'occupation temporaire ne pourra dépasser le 31/12/2031.

En contrepartie de l'éventuelle occupation privative des espaces précités, l'occupant devra notamment verser à EDEIS Aéroport d'Auxerre une redevance d'occupation du domaine public constituée d'une part fixe et éventuellement d'une part variable tenant compte des avantages de toute nature procurés par l'occupation.

### **3) MODALITES**

Tout opérateur souhaitant faire part à EDEIS Aéroport d'Auxerre de son intérêt en vue de la conclusion d'une COT tendant à la mise en œuvre du projet visé par le présent avis, est tenu de lui transmettre un dossier complet constitué notamment des documents/informations demandés dans le cahier des charges.

Les projets des candidats seront proposés en langue française et exprimés en EURO Hors Taxes.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet sous format numérique dans les conditions prévues par le cahier des charges.

***Le cahier des charges est à retirer auprès de Clément GAUTHIER : [clement.gauthier@edeis.com](mailto:clement.gauthier@edeis.com)***

#### **4) JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

La sélection des candidats se fera comme suit :

1. Vérification des candidatures et offres (éventuellement invitation à compléter ou corriger des candidatures incomplètes ou non conformes).
2. Echange et question d'1h sur l'offre reçue possible
3. Ouverture des offres et notation.

L'autorisation d'occupation sera attribuée avec toutes les garanties de transparence et d'impartialité conformément aux critères de jugement des offres figurant au cahier des charges.

#### **5) DATE LIMITE DE TRANSMISSION DU DOSSIER**

La date limite de réception du dossier visé à l'article 3 est fixée au **3 mai 2024 à 18h00**

Les candidats remettent leur offre sous format électronique par mail aux adresses suivantes :

- [clement.gauthier@edeis.com](mailto:clement.gauthier@edeis.com)
- [helene.blocklet@edeis.com](mailto:helene.blocklet@edeis.com)

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt publié le 2 avril 2024 valable jusqu'au 3 mai 2024**